

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE PABU**

SEANCE DU 14 DECEMBRE 2015

Le Conseil Municipal de PABU dûment convoqué par le Maire, s'est réuni le 14 Décembre 2015 à 18 heures 30, sous la présidence de Monsieur Pierre SALLIOU, Maire.

Date de convocation :
8/12/2015
Date d'affichage :
9/12/2015

ETAIENT PRESENTS : Mmes et Mrs. SALLIOU P · BOLLOCH J – HENRY B · PICAUD C – CORRE B · COCGUEN M.J – LE BAIL J – LE FOLL M · LE GUILLOU G – BROUDIC F – FREMONT L – SIMON A – LOUIS G – GALARDON P – MABIN B – S PERENNES LAURENCE – CARO D – BECHET MC – FORT M – LOW M.

ABSENTS EXCUSES :

MME THOMAS D (Procuration à Mme CORRE B)
MME SIVINIAN Y (Procuration à Mme J BOLLOCH°
M CREEL G (procuration à M P SALLIOU)

Reçu par dématérialisation
en sous-préfecture de
Guingamp, le
15 DEC. 2015

SECRETAIRE DE SEANCE : M. FREMONT L.

En exercice : 23
Présents : 20
Votants : 23

**OBJET : PROJET DE SCHEMA DEPARTEMENTAL DE COOPERATION
INTERCOMMUNALE DES COTES D'ARMOR.**

Dans le cadre de la loi NOTRe, Monsieur le Préfet des Côtes d'Armor a réuni, le 13 octobre dernier, les membres de la Commission Départementale de Coopération Intercommunale afin de leur présenter le projet de schéma départemental de coopération intercommunal des Côtes d'Armor.
Le projet doit être soumis à l'avis des collectivités territoriales concernées et faire l'objet d'une délibération dans les deux mois qui suivent sa notification soit avant le 15 décembre 2015.

Le Conseil Municipal,
Entendu son rapporteur,
Après en avoir délibéré,

Après avoir entendu le souhait de nombreux élus de voir la future intercommunalité épouser le contour du Pays de Guingamp,

EMET un avis favorable à la majorité de 21 voix pour et deux abstentions à la proposition de Monsieur le Préfet des Côtes d'Armor concernant le schéma départemental de coopération intercommunale.

Fait et délibéré en mairie les, jour, mois et an susdits,

Pour copie conforme
Le Maire
Pierre SALLIOU



